

De Paris le 20 de
Janvier 1631.

29 D

Monsieur,

Je m'en vray commencer par ou vous avez finy la vostre, et vous assurer que i execute vos commandements en ce qui concerne vos lettres. Vostre repos m'est trop cher pour le vouloir troubler par mon imprudence, et pour vous mettre tout à fait en furete, et vous courier par la à ne me point cacher vos sentimens, ie vous puis protester que ie ne garde aucune de vos lettres, mais qu'elles sont toutes conformees par le feu. Il ne semble que par celle sur la quelle vous m'avez respondu ie vous avois mande touchant une certaine affaire qui concerne Chasteau Renard, de laquelle le Prince de Tarante m'avoit prie de vous escrire. Je ne sçay si vous luy en avez touché quelques mots, par si vous ne luy voulez point escrire, vous me pouvez en rendre response dans une lettre indifferente, laquelle ie luy puisse montrer, ie vous en prie, car il m'avoit fait courier tout express à dyner, afin de me faire cette priere. Il est allé au devant de sa femme qui doit estre presentement dans cette ville, tellement que i ignore, si vous luy en avez escrit, mais pare que vous ne m'en touchez rien dans vostre lettre, ie vous escriis seulement cecy par avance, si peutestre vous aviez oublié d'y joindre. La riviere a passé d'un pied et demy son debordement de la guerre de Paris, et l'on dit que depuis la fondation de cette ville elle n'a jamais esté si haute. En l'an mille quatre cent quatre vingt et seize, l'eau vint icy fort à son ayse, ceuy est grave sur une pierre, qui est sur le quay de la Megisterie, et on tenoit alors ce debordement pour un miracle, l'eau a passé cette pierre, de plus d'un pied, et a fait grandissime dommage, sur le petit pont, qui est tout contre le petit Chapelet, la riviere fut tomber il y a trois iours deux maisons, qui se renverserent sur

des sauteurs de marchandises, et en fut puis plus de vingt et cinq. Enfin on brist icy que l'eau sans considerer les sauteurs, a ruine plus de deux mille de marchandises. Sur le chemin de Charonton, tout contre la porte S. Estienne il y a une quarante prodigieuse de bois, qui a esté tout enporté, aussi la riviere estoit toute noire de ces baches. Si durant ce temps vous en priez este icy, vous n'oubliez point celle de vous bien desirer, toute nostre mi depuis l'un tout usque à l'autre à toute esté renverser de eau, ce qui fut inventer un passe temps avec esparadimaire aux dames de vostre

vous vous en ferez plus le retour et par conséquent vous ne serez plus
le prince. De ces deux affaires publiques, l'empereur du Sacrement ayant député le premier Président de
France par les faits remarquables par la défection des Princes; celui qui est reconnu de sa couronne
très-humblement et a fait à la Reine une harangue pleine de respect, après à l'aise, Madame,
ce digne de son honneur par une telle politesse selon la France, et a y admettre, enfin
Madame, il faut que votre Majesté se résolve à me faire les Princes en liberté, ou de voir d'abord
dans ce que vous les favorisés pires que les premières. Après la harangue la Reine lui répondit
qu'elle souhaiteroit son conseil, et qu'elle eût elle son honneur de la Reine de voir le Parle-
ment s'opposer la Reine, et enverra les gens du Roy au Palais Royal, auquel on s'est attendu
que la Reine le honorerait mal, et qu'on se fera fort de le ramener, ce n'est de la Reine
s'opposant d'abord, la Reine leur a envoyé dire que sans délai on leur reprendrait l'ordre,
ainsi on s'abstient de qu'on s'en feroit. Cependant on a envoyé le garde des Sceaux au Parlement,
qui a dit à J. G. R. que la Reine pour le regard de l'ordre de la Reine, mais que
voyant généralement, qu'il y a l'ordre de la tranquillité de la Reine à les mettre en liberté, elle
s'y opposerait, mais on ne peut le contenter d'aucun Duc. La Reine est résolue, qu'il s'opposera
seulement l'ordre de l'opposition des Princes, voyant qu'il y a l'ordre de la Reine de sa
Majesté; mais qu'il sera résolu, que l'intérêt de l'Etat requerra, qu'on les laisse
en leur liberté entière. Cependant de tous ceux qui travaillent pour les Princes, il n'y a
personne, qui le fasse avec plus de chaleur que le Chancelier de France, celui qui
au nom des Princes de la Cour, qu'il est tout prêt de se départir de tous les ordres, qu'on a
fait en son nom, et celui de ses frères, et de ceux qui ne tiennent en liberté que
de la seule parole du Roy. Le Chancelier de France, et celui de France de France de France
sont ceux qui n'ont entrepris rien contre l'Etat ni le service de leurs Majestés, et le
dit Prince prétend de mettre son fils le Duc d'Enghien au même point d'usage, et ce par
dont il promet et se feroit aussi, de se voir redonner leurs charges, ni leurs hon-
neurs, ni leur honneur après la mort du Roy, lequel on propose de faire avec la
ville d'après de Madame la Duchesse d'Orléans et de donner la parole au Duc d'Enghien.

quadrans, qui non contentes de s'aller voir tous les iours en battant
se vouloyent voir jaouler de se promener sur le canal,
que la riviere avoit fait dans nostre rue. Vous savez que
la nouveauté plait fort aux hommes, et principalement
au sexe le plus fragile. Elles prennent iours pour s'assembler
toutes, s'adiussent comme pour aller au bal, et ne man-
quent point à se trouver au rendezvous. La on avoit
fait fort proprement accommoder un grand batteau, on
l'avoit entouré de tapisseries, et chaque Dame y avoit
son siege tout en rond, en cet equipage toutes ces femmes
se vindrent promener le long de la rue, toutes desmagnées
tellement qu'à les voir, car il y en avoit de tres-riches,
on eust dit que le feu et l'eau estoient mis ensemble.
Passant nostre logis ie m'avis appeller par mon nom,
ce vous la ne ne me parois pas trop bien, et ne s'avis
à lire, mais ne ayant ouy nommer ie mis la tesse à la
fenestre, et ie vis toute cette bande de femmes, qui
estoit environ de quinze ou seize, toutes presque de ma
cognoissance lors qu'elles me virent elles commencerent
au batelier de s'acheminer vers nostre porte, et la
ie me mis de leur société. Apres nous estre promener
quelque temps nous nous mismes dans une maison, on
nous dansames jusqu'à dix heures, et à la fin nous
eumes la collation superbe et magnifique, cependant
j'avois fait venir dix violons, qui sur l'eau donnerent
la serenade à ces Dames, qui eurent encore volonté de
se divertir sur l'eau, et ainsi nous fismes le tour
deux ou trois fois avec la musique, vous ne sçavez
ce que combien ceuy est divertissant. Enfin apres nous
nous remismes à danser jusqu'à cinq heures du
matin, et ainsi nous avons continué à danser trois
iours durant. On m'a conté de vous une histoire, qui
est tout à fait à vostre avantage. Voy donc, Monsieur,

deux que vous estes arrivée à la charge, vostre tout ne vous donne de l'avis sur l'avis de la fille avec
quatre cent mille livres, de la rue de la Chapelle de Regent-Regent, et sçavez par la que pour que vous ne
bien que ne vous parlez de la Chapelle de Regent-Regent, et sçavez par la que pour que vous ne
en informer tout de vos intentions, ie ne sçavois point de vous sçavoir les vos intentions de la rue
vous vous ne sçavez plus le retour, et par sçavoir de vous mesmes, ce que a vostre de l'avis, les autres m'ont
sçavoir. Demons nos affaires publiques, et sçavez par la que pour que vous ne sçavez de l'avis de la
Regent par la que vous sçavez par la que pour que vous ne sçavez de l'avis de la rue de la Chapelle
des-avisement, et a fait à la Regent une sçavoir de l'avis de la rue de la Chapelle

Mouffant toutes ces intrigues le Cardinal ne laisse
point d'estre toujours bien avec S. M. qui se plaist
tellement en son entree, que plusieurs fois il s'entrepren-
sent avec luy, et y demeurent des heures entieres. Le
Cardinal est en mauvaise posture, toute la noblesse, qui
s'est donnée à luy le veille la nuit armee de musique,
tous pistolets d'argen, et de poche, aussi pour la plus
grande feste. La fait venir de son Palais son
Meyeur Charrin, et le fait loger avec luy. On dit
icy que le Roy d'Espagne est en personne dans son
armee, qui s'acheminent vers Barcelonne. Le Parlement de
Bretagne a commandé qu'on se saisit de tous les voy-
seurs et Anglois, qui fussent sous son district. L'autre
jour Monsieur de Guenegaut Secrétaire d'Etat, deman-
da de la part du Roy le baston au Marquis de
Chandevier Capitaine des Gardes, qui le luy refusa,
disant ne le vouloir donner qu'au Roy, ou à quelqu'
autre du mestier, et alors le Marquis d'Anmont
qui est Villequier le luy ayant demandé, il le luy donna, et on luy com-
manda de se retirer en Auvergne. Le Duc d'Orleans
a fait dire au Marquis de Villeroi, que si le Roy
venoit à quitter Paris sans son consentement, il luy en
respondroit de la teste. Me voila espuisé de nouvelles,
apres lesquelles je vous diray seulement une chose de ma
vieille, qui est que je suis,

Monsieur

Tous vos ames vous baisant Vostre tres-humble et tres-obéissant
les mains, ie tapcheray selon vostre service De la Platte.
advis de me prevaloyr de ce que me servent
mandez touchant l'abbaye